



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2021  
COMPTE-RENDU

**ORDRE DU JOUR :**

**Délibérations :**

Pas de délibération

**PORTE à CONNAISSANCE :**

➤ **Parole au Maire**

- Point COVID
- Point interco
- Point Fibre

➤ **Parole aux Adjointes**

○ **Michel COURADES**

- Point travaux voirie
- Point déploiement de la fibre
- Calendrier des travaux de réhabilitation de la décharge

○ **Sophie RAYMOND**

- Communication :
  - Point sur les outils de communication
  - Travaux en cours
- Action Sociale – Solidarités/ CCAS
  - Suivi des Noustysiens
  - Point d'avancement de l'ABS (analyse des besoins sociaux)

○ **Bertrand CANDORE**

- Points en cours
- Dernière commission bâtiment
- DETR 2022

○ **Christine CAPERAA**

- Commissions "Associations" :
  - Retour réunion avec le comité des fêtes
- Commissions "Vie du village" :
  - L'inauguration de l'Église
  - Le Marché de Noël
- Le repas des sages

○ **Bruno MOULIGNE**

- Points divers : budget, école et RH



## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2021 COMPTE-RENDU

### COMPTE-RENDU :

<b>SECRETAIRE DE SEANCE</b>	Mireille TOUSSAINT
<b>ETAIENT PRESENTS (16)</b>	<b>Présents :</b> BORDE-BAYLACQ Claude, BATARD Estelle, BAYARD Christophe, KOHUT-SVELKO Nicolas, CANDORE Bertrand, CAPERAA Christine, CAZENAVE Jean-Marc, COURADES Michel, LASSUS Sophie, MATEO Joëlle, LUCAS Céline, NABARRA-LABARRERE Laurent, RAMADE Yann, RAYMOND Sophie, RICAU Sylvie, TOUSSAINT Mireille ; Conseillers Municipaux.
<b>PROCURATIONS (0)</b>	
<b>ABSENT (3)</b>	MOULIGNE Bruno ; FERNANDEZ Béla ; VERDIER Laurent ; RICAU Sylvie

**Ouverture de la séance : 19h20.**

#### PORTE à CONNAISSANCE :

##### ➤ **Parole au Maire**

M. le Maire souligne qu'en 2021, les commissions ont été très actives.

Point inondation : Il rappelle l'épisode de la montée des eaux avec les rondes effectuées dans la nuit de jeudi à vendredi sur les secteurs de la rue de l'Ousse, de l'impasse des fauvelles et une partie du village. Cependant le risque est là ; il ne faut donc pas attendre pour envisager les mesures pour sécuriser. Chose rassurante, il n'y a pas eu de dégâts aux niveaux des habitations.

Point COVID : le taux d'incidence augmente, et le Préfet durcit les règles sanitaires pour les prochains événements. M. le maire rappelle alors ses responsabilités.

Point INTERCO : L'intercommunalité s'est engagée dans la transition écologique. La démarche est lancée pour les bâtiments qui pourront en bénéficier.

Ramassage des ordures : questionnement sur la périodicité en 2022 ? puisque nous sommes la seule commune à avoir le ramassage une fois par semaine.

M. BAYARD demande un devis qui prouve un allègement du prix du ramassage.

La question est à se poser pour le début d'année 2022.

L'intercommunalité est à jour concernant la législation pour le personnel. L'extension du siège situé à MORLAAS est validée et la délocalisation des conseils communautaires est toujours prévue sur l'ensemble du territoire.

Point collège de Pontacq : Il est fonctionnel pour la rentrée de septembre 2022. Le collège accueillera les élèves de plusieurs villes. La commune de Nousty va-t-elle se rattacher à ce collège ? Si oui, le bus sera alors mis en place jusqu'à Nousty. La décision doit être prise pour le mois de mars.

Point fibre : Le déploiement de la fibre progresse sur la commune et déjà fonctionnel sur le haut du village.



## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2021 COMPTE-RENDU

Point Maison Age et Vie : Le projet de « la Maison des aînés » a été refusé à cause de l'emplacement. Une autre structure serait intéressée pour un tel projet mais sur un terrain qui se situe sur le haut de Nousty. Les responsables viendront faire une présentation à l'ensemble des élus.

Enquête publique concernant le PLUi : en début d'année 2022.

Extension ligne de bus IDELIS : une demande a été faite pour que le bus puisse aller jusqu'à Soumoulou en passant par Nousty.

### ➤ **Parole à Michel COURADES**

Point fibre : 80% de personnes présentes étaient de Nousty lors de la réunion à SOUMOULOU. Le raccordement est fait pour la RD 817 et le début de la côte de la gare.

Point voirie : Route très abîmée sur le chemin de la mine (trous importants).

La méthanisation est arrêtée définitivement.

Une demande de devis pour des relevés topographiques a été faite à deux géomètres pour relier le parking de covoiturage et le chemin des grives.

Point lotissement : Intégration des lotissements dans le domaine communal.

Point réhabilitation de la décharge : les travaux commencent en janvier par le déboisement et les fondations courant février. Le projet des « bosses » n'est pas accepté mais il sera peut-être remplacé par la mise en place de ruches ou de parcs pour des moutons. Le terrain pourra alors être loué pour ses options.

Point inondation : Le rehaussement des bordures a eu un effet positif puisqu'il y a eu moins d'eau sur le village. Le prochain objectif est d'amoindrir l'arrivée d'eau dans le lotissement il y a très peu d'évacuation d'eau suite à l'urbanisation.

Point travaux voirie : ils ont été décalés pour l'année prochaine. Un bilan s'impose pour le financement ainsi que pour les aides. Il y a urgence surtout au chemin de la mine.

Pour l'année écoulée, le rond-point n'est pas totalement achevé mais il y a eu beaucoup d'investissement de l'équipe pour la voirie.

M. le Maire rappelle de recontacter le CAUE pour le cœur du village : la priorité, le parking à refaire surtout pour le sécuriser.

### ➤ **Parole à Sophie RAYMOND**

Les élus recevront le document du PCS par mail pour en discuter lors du prochain conseil municipal et il y aura possibilité de mettre en place des ateliers.

Le document a été validé par la Préfecture.

L'identification des risques sur la commune ainsi que les lieux et les personnes vulnérables a été faite. A la demande de M. le Maire le cas de l'école est en annexe.

Mme RAYMOND présente l'organigramme qui peut déclencher le PCS.



## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2021 COMPTE-RENDU

M. le Maire souligne alors l'intérêt d'alerter les personnes. Les élus seront donc informés par les autorités de la situation. Mme RAYMOND expose la chaîne d'alerte en mentionnant que les personnes peuvent rapidement contacter par téléphone, sachant que chaque adjoint possède son groupe d'intervention.

Recensement des moyens susceptibles d'être mobilisés humains et matériels : Elus et habitants de Nousty, remorques, tracteurs etc...

M. BAYARD propose de prévenir les élus lorsque qu'un risque d'inondation est prévu pour pouvoir rester joignable s'il le faut.

M. le Maire rajoute que la population doit être informée et elle doit aussi pouvoir trouver le numéro d'astreinte facilement (site internet de la commune).

Point communication : Deux outils sont en études, PanneauPocket et Intra-Muros. Il manque un rendez-vous avec un opérateur pour pouvoir faire le choix pour utiliser l'outil.

Point CCAS : Bonne avancée sur le questionnaire, il sera diffusé dans le NoustyMag s'il est terminé. Petite parenthèse : si les élus ont des sujets, des idées à faire passer dans le journal, ne pas hésiter.

### ➤ **Parole à Bruno MOULIGNE (absent)**

M. le maire prend la parole.

Point école : Des difficultés dues au contexte particulier (COVID), classes fermées, distribution des gouters de Noël et film en classe et le passage du Père Noël est annulé à la demande des institutrices.

Point RH : La prochaine délibération concerne le changement de grade de Didier et Marie-France.

Point Budget : travail en cours. Il faut bien définir le budget ligne par ligne.

M. BAYARD indique que si l'on ouvre une ligne, on risque d'être bloqué, d'où l'intérêt de bien réfléchir aux projets pour l'an prochain.

### ➤ **Parole à Bertrand CANDORE**

Point DETR 2022 : Bruno a contacté la Préfecture, si des aides seront données, elles seront à hauteur de 20 à 40%. Les forts taux sont attribués aux projets présentant de l'efficacité énergétique mais une liste de critères précises est fournie chaque année.

Noter principale question est de savoir si nous serons ou pas attribués des subventions en 2022 sachant qu'aucune ne l'a été en 2021 du fait des dossiers de 2017 et 2019 non soldés par la commune.

Point travaux bâtiments : Beaucoup de devis sont à faire et à refaire notamment pour la salle des sports et la grange LAFUSTE.

L'église : porte d'entrée, œil de bœuf, accès pour le clocher

L'école : Sécurisation avec des alarmes, visiophone, blocs incendie, réfection des barrières. Ces travaux peuvent être subventionnés à 80%.

Le kiosque : construction en cours et dalle en béton à agrandir.

Maison pour tous : changement des stores



## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2021 COMPTE-RENDU

Salle des sports : Devis pour la plomberie

Salle du 1<sup>er</sup> étage mairie : installation de l'écran

La grange LAFUSTE : électricité OK.

L'école maternelle : toiture végétale à nettoyer (devait être faite cet été par les agents techniques mais impossible). Actuellement, il y a une fuite et l'eau tombe dans une classe -> à budgéter pour l'an prochain (coût élevé, le devis de 2020 faisait état de 109 k€ de travaux pour le remplacement complet de la toiture végétale).

M. le Maire remercie la commission pour son travail, soulignant la difficulté pour avoir le retour des artisans.

### ➤ **Parole à Christine CAPERAA**

Point association : Rencontre avec le comité des fêtes : sentiment des jeunes qui ne se sentent pas soutenu par la mairie. En effet ils sont découragés par le fait de ne pas pouvoir organiser plus d'activités.

M. le Maire suggère que d'autres personnes intègrent ce comité notamment de plusieurs générations entre autres un adulte pour les guider.

Mme CAPERAA propose alors au Comité des fêtes d'organiser eux même des évènements.

Petit projet : faire une liste avec les jeunes noustysiens pour pouvoir les inviter à rejoindre le comité en se servant d'un évènement (ex : le carnaval).

Demande du Comité des fêtes : avoir un local dédié aux jeunes faisant partis du comité -> idée à réfléchir et se rapprocher de la mairie d'Assat qui possède un foyer pour son comité

Point Inauguration de l'église : Le préfet annonce que toutes les fêtes en intérieur sont à annuler. L'apéritif se déroulera à l'extérieur sous les barnums mis en place pour le marché de Noël avec chauffage.

M. le Maire s'interroge que la pertinence de maintenir cet évènement.

M. BAYARD lui souligne que les mesures sanitaires, gestes barrières doivent être respectés pour ne pas engager la responsabilité du maire.

M. le Maire appellera la Préfecture pour avoir plus d'information sur l'organisation de cet évènement.

Point marché de Noël : Pass sanitaire obligatoire.

Point repas de sages : pas de repas ce sera comme l'année dernière un panier gourmand à distribuer.

M. le Maire finit avec l'arrivée de quatre manèges sur le parking de la salle des sports jusqu'à début janvier.

### INFORMATIONS DIVERSES

#### 1. Dates à retenir :

-Vœux de la commune le 07/01/2022

-Repas des Aînés le 09/01/2022.

**Clôture de séance : 21h30.**